

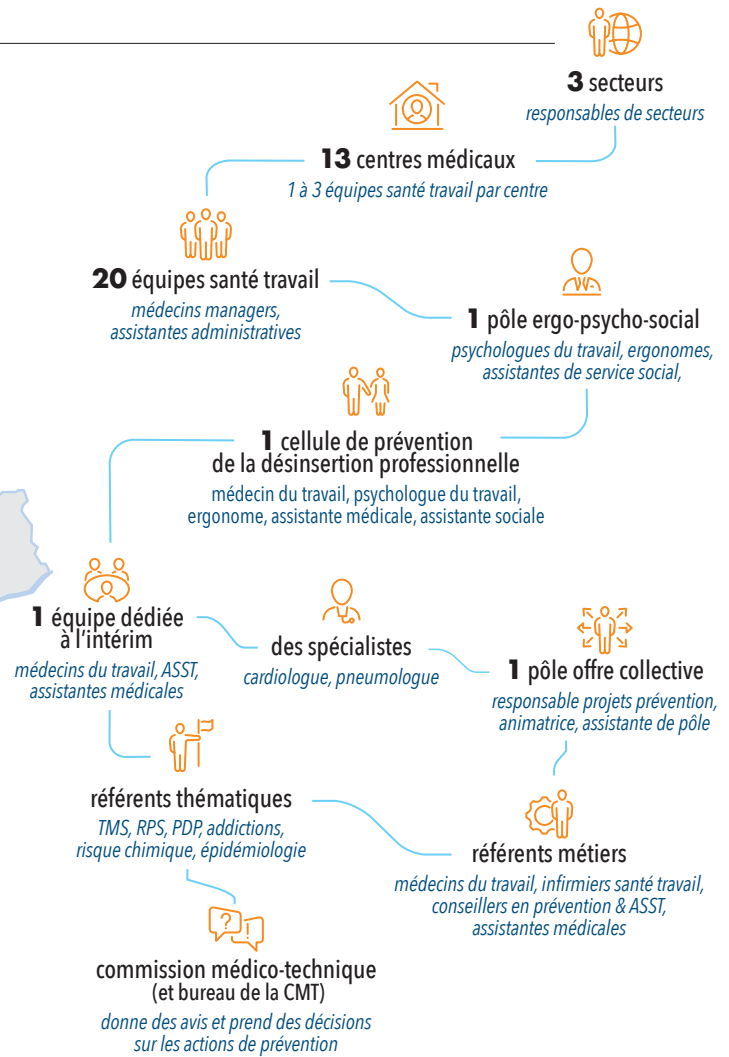
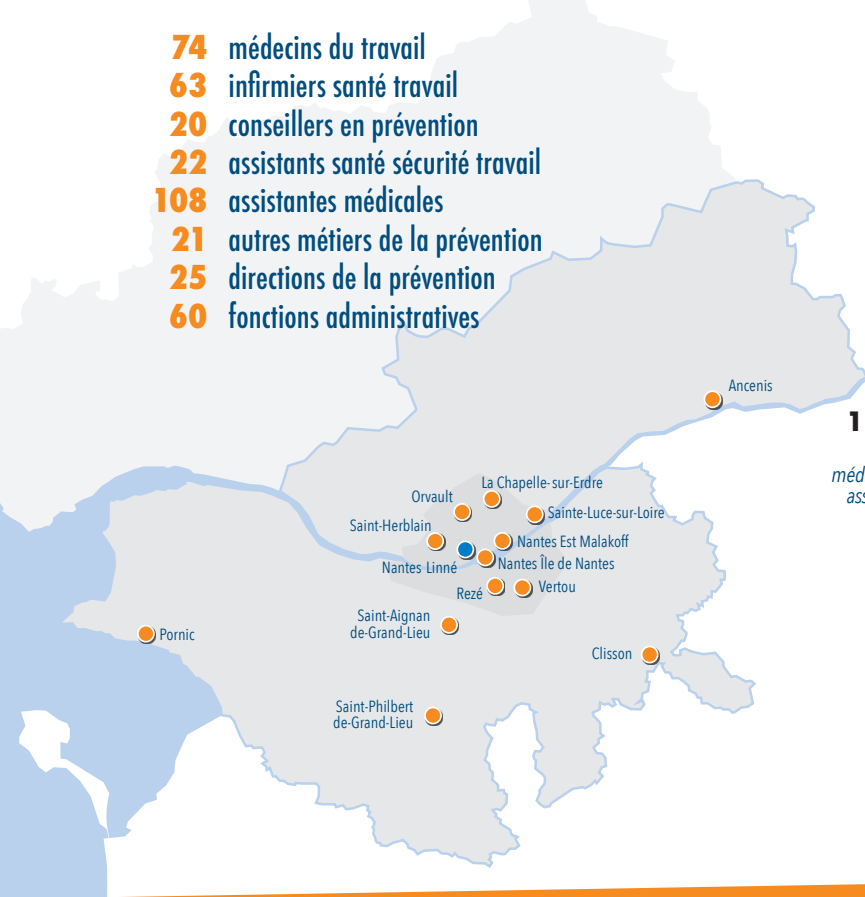


”
Santé mentale des
dirigeants, le thème
fort de l'assemblée
générale 2025.
”

DES MOYENS POUR AGIR

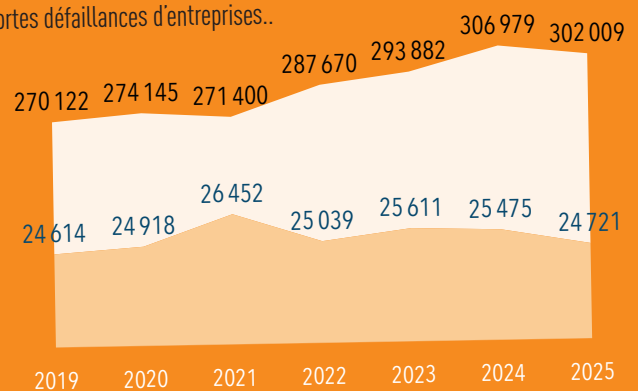
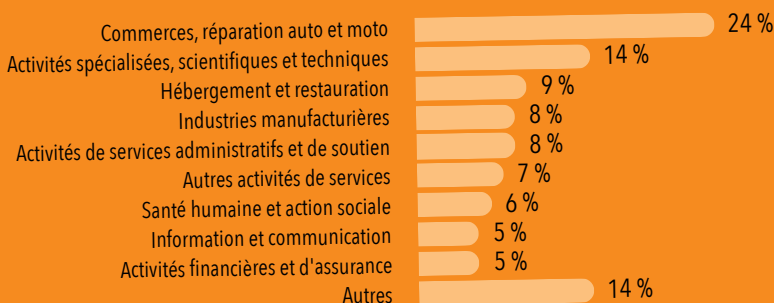
393 professionnels* accompagnent les entreprises et leurs salariés dans la mise en œuvre de la prévention, pour 360 équivalents temps plein, au 31/12/2025.

- 74** médecins du travail
- 63** infirmiers santé travail
- 20** conseillers en prévention
- 22** assistants santé sécurité travail
- 108** assistantes médicales
- 21** autres métiers de la prévention
- 25** directions de la prévention
- 60** fonctions administratives



ENTREPRISES ADHÉRENTES ET SALARIÉS SUIVIS

Le SSTRN accompagne **24 721** entreprises adhérentes et suit la santé de **302 009** salariés... Le repli enregistré en 2025 est en lien direct avec l'évolution de la répartition des secteurs dans l'activité et les plus fortes défaillances d'entreprises..



LOIRE-ATLANTIQUE & PAYS DE LA LOIRE

La hausse des défaillances d'entreprises s'est confirmée en 2025 dans la région Pays de la Loire. Le département de Loire-Atlantique concentre, à lui seul, plus de 40 %

des procédures collectives régionales, avec une progression importante sur un an (+ 30 %). Plusieurs secteurs d'activité clés sont concernés, notamment la construction et le

bâtiment, le commerce, les services et l'hôtellerie-restauration, révélant les tensions économiques qui touchent le tissu entrepreneurial local.

CERTIFICATION, QUELLES GARANTIES ?

En mai 2025, le SSTRN a obtenu la certification santé travail, inscrite dans la Loi du 2 août 2021. Obtenue au niveau 3, le plus élevé, cette reconnaissance atteste de la qualité, de la rigueur et de la conformité des pratiques, ainsi que de l'efficacité de l'accompagnement des entreprises. Elle valide l'engagement de chaque jour auprès des entreprises du territoire, de leurs dirigeants et de leurs collaborateurs.

L'amélioration continue au cœur des pratiques

La certification n'est pas une réussite ponctuelle lors d'un audit, elle atteste d'une dynamique d'amélioration continue globale. À tous les niveaux de l'activité sont mis en place des indicateurs de qualité pour

conduire des actions de prévention pertinentes, pour réagir aux besoins et attentes des entreprises, pour construire et suivre des indicateurs de santé et de suivi individuel, pour traiter les alertes liées au maintien en emploi.

Une garantie pour les entreprises

La certification illustre la capacité du SSTRN à répondre de manière durable, rigoureuse et mesurable aux trois missions essentielles de la prévention et de la santé au travail : la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de la santé des travailleurs, la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi. Pour les entreprises et leurs salariés, cela implique :

- ▶ un engagement fort et une implication constante à leurs côtés pour repérer les risques et construire les démarches de prévention dans les entreprises ;
- ▶ un accompagnement structuré et personnalisé pour s'adapter à la réalité et aux besoins de chaque entreprise ;
- ▶ une prise en charge proactive des obligations santé-sécurité (DUERP, visites médicales, prévention des TMS, RPS...) ;
- ▶ une meilleure gestion des risques et des situations complexes (inaptitudes, maintien dans l'emploi, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé...).

Cette qualité a été reconnue dans l'enquête adhérents réalisée fin 2024, qui témoignait d'un bon niveau de satisfaction pour les entreprises utilisatrices de l'offre de services, même si tous ne la connaissent pas encore.

AVANCEMENT DU PROJET DE SERVICE

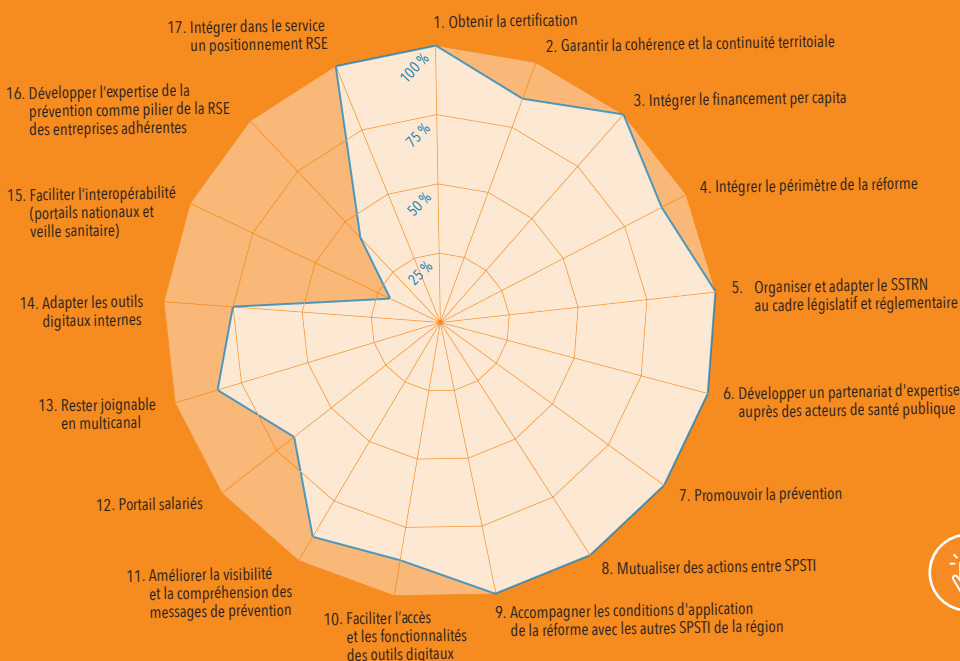


Schéma stratégique pluriannuel, le projet de service 2022-2026 entre dans sa dernière année avec des objectifs affichés en passe d'être, sauf exception, atteints pour répondre aux quatre enjeux stratégiques définis par le conseil d'administration.

Les priorités 2025 prévoyaient l'obtention de la certification et l'aboutissement de l'amélioration continue, le renforcement du service rendu à l'adhérent, l'accompagnement de l'évolution des métiers dans un environnement en mutation.



sstrn.fr/association/projet-service-2022-2026

L'objectif 15 relève de fonctionnalités nationales en préparation.

LABELTHOSE®
ET ENGAGEMENT
DANS LA RSE

Fin 2024, le SSTRN obtenait le niveau argent du label THOSE®, marquant son implication en matière de responsabilité sociale, environnementale et socio-économique et soulignant la qualité

de son action sur le territoire depuis de longues années. La démarche RSE est inscrite au cœur de la stratégie du SSTRN et constitue le quatrième enjeu du projet de service. Dans une approche globale, la

prévention est la colonne vertébrale de la RSE, démarche qui vise à minorer ses impacts négatifs et renforcer ses impacts positifs en conciliant volet social, économique et environnemental.

LA PRÉVENTION DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Travailleurs indépendants

Le 1^{er} janvier 2025, l'offre de services spécifique dédiée aux travailleurs indépendants a été lancée. Elle s'inscrit dans un cadre réglementaire et met en œuvre un suivi individuel adapté et l'accès à l'ensemble des actions collectives interentreprises de sensibilisation. Elle est cadrée par une convention volontaire annuelle qui n'est pas automatiquement reconduite.



sstrn.fr/offre-specifique

Sevrage tabagique

En 2025 a été lancé un accompagnement au sevrage tabagique pour les salariés suivis, organisé en quatre rendez-vous. 130 consultations ont été réalisées (230 depuis 2024) et 51 professionnels du SSTRN ont été formés à cette pratique.

Porter la prévention

Les professionnels du SSTRN, notamment les référents thématiques, interviennent tout au long de l'année dans des conférences

ou des tables rondes, lors des journées du réseau Présanse, lors d'événements professionnels ou lors d'événements en proximité sur le territoire. La santé mentale et les risques psychosociaux ont été particulièrement mis à l'honneur en 2025.

Le SSTRN a également organisé des événements : table ronde sur la santé mentale des dirigeants lors de l'assemblée générale, colloque sur les agissements sexistes avec le Barreau de Nantes, matinée pour les agences d'emploi, réseau des préventeurs des entreprises de moins de 50 salariés...

Partenariats

Le SSTRN développe des partenariats concrets qui lui permettent de développer des actions utiles : accueil d'étudiants en médecine du travail et formation de médecins collaborateurs (universités de Nantes et Angers), interventions en entreprise avec la Ligue Contre le Cancer et Clubhouse, suivi des intérimaires (FASTT, Carsat et Prism'Emploi)...

En 2025 a notamment été initié un rapprochement avec les communautés de santé (CPTS) pour décroisser la médecine de

ville et la médecine du travail et améliorer les échanges entre médecins.

Acteur sur le territoire

Second enjeu du projet de service, la dynamique d'échange avec des partenaires et des acteurs du territoire permet de construire des outils et des actions utiles pour porter les messages de prévention, pour partager la prévention et pour sensibiliser tous les acteurs du monde économique et social.

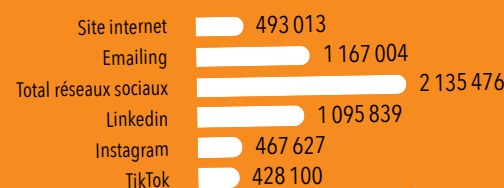
Le SSTRN est également fortement engagé dans la dynamique régionale, auprès de l'association Présanse Pays de la Loire, et nationale, au sein du réseau Présanse.

Veille sanitaire

Un important travail est mené depuis des années pour améliorer la saisie des données épidémiologiques lors des rendez-vous médicaux. En lien avec la cellule data, renforcé avec l'arrivée d'un data analyste, ce travail permet une amélioration de la qualité de la donnée et la projection vers une meilleure connaissance de la réalité épidémiologique dans les entreprises. Un premier baromètre santé travail est envisagé en 2026.

COMMUNICATION DIGITALE

Quand l'audience 2025 des canaux de la communication digitale confirme celle de 2024, Instagram et TikTok connaissent, eux, un doublement de leur audience. Un plan de croissance permettra d'accélérer encore en 2026.

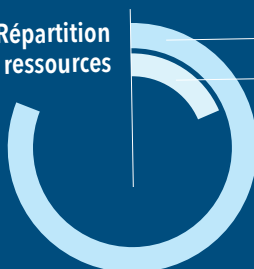


Pages vues, emails envoyés ou messages lus

UN BUDGET ENTRE ÉQUILIBRE ET STABILITÉ

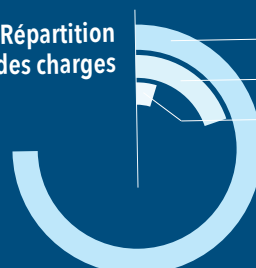
Le résultat 2025 présente un bénéfice de 101 k€. Les ressources facturées se montent à 38,6 M€, dont 31,4 M€ pour les cotisations. Le budget total est de 38,9 M€ (39 M€ en 2024). Les charges de personnel sont en croissance de 0,4 M€, à 29,4 M€ contre 29 M€ l'an dernier. Le résultat des 5 dernières années est de 9 k€ en résultat annualisé sur cette période.

Répartition des ressources



cotisations
autres facturations

Répartition des charges



charges de personnel
achats, charges externes, taxes
autres charges

SUIVRE LA SANTÉ INDIVIDUELLE DES SALARIÉS

Suivi individuel

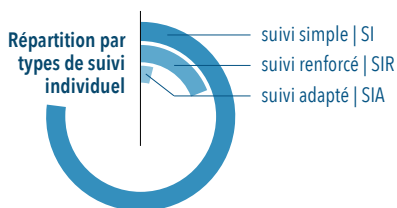
L'année 2025 marque la poursuite de l'effort du SSTRN pour organiser les visites de suivi individuel demandées par les entreprises.

En progression de 2,5% sur un an, le nombre de visites réalisées a franchi la barre des 140 000. Malgré la baisse du nombre de salariés à suivre sur le territoire, les demandes de rendez-vous ont encore été nombreuses.

L'effort a été porté particulièrement sur les visites du suivi périodique ; les suivis infirmiers ont représenté 20% de rendez-vous de plus qu'en 2024, portant la hausse à +50% sur trois ans.

Les absences aux visites ont poursuivi leur baisse entamée l'année précédente, avec -14,6% en 2025, diminuant ainsi le temps médical perdu dans les agendas.

Le suivi renforcé en baisse



Le suivi individuel simple a représenté 77% des rendez-vous, contre 19% pour le suivi renforcé, lui-même en baisse de 17% suite au nouveau décret publié cette année.

Examens complémentaires

De nombreux examens médicaux sont réalisés par le SSTRN ou à l'extérieur. En 2025, 153 004 examens complémentaires ont été réalisés, en baisse de 7%, avec près de 60% de visiotests, 32% d'audiométries, 4,5% d'examens biologiques et moins de 3% d'examens fonctionnels respiratoires (EFR).

Les examens de pneumologie et de cardiologie sont réalisés au SSTRN par deux

+ 20%
visites
du suivi périodique

+ 4,6%
visites de pré-reprise,
reprise et occasionnelles

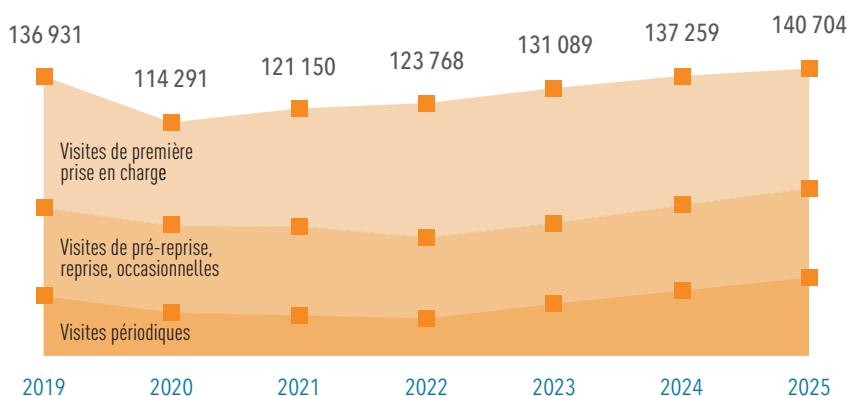
140 704
visites
du suivi individuel

médecins spécialistes. En 2025, ont ainsi été réalisés 5 645 examens fonctionnels respiratoires EFR (+16,5%) et 1 505 électrocardiogrammes ECG (et 74 consultations).

Moins de 10% de salariés non vus

Au 31/12/2025, moins de 10% des salariés suivis étaient en retard de visite médicale ou d'entretien infirmier, c'est-à-dire sans ren-

dez-vous encore planifié suite à la demande effectuée sur le portail adhérents. Sur deux années et demie, ce sont plus de 90% des salariés des entreprises adhérentes qui ont été vus par un professionnel de santé du SSTRN, médecin du travail ou infirmier santé travail) SSTRN, lors d'une visite à l'embauche, lors d'une visite post-arrêt de travail ou lors du suivi périodique.



Suivi des intérimaires

8 771
visites médicales
pour les intérimaires

Le suivi individuel des travailleurs temporaires a permis de réaliser 8 771 visites médicales à la demande des agences d'emploi (niveau similaire à celui de 2023). La baisse par rapport à 2024 s'explique par les difficultés rencontrées au second semestre pour trouver de la ressource médicale.

Pour porter la prévention et sensibiliser les intérimaires, des actions de prévention collectives ont été organisées. Le Truck

Santé du FASTT, partenaire du SSTRN, a été mobilisé pour la seconde année sur le chantier du futur CHU, ainsi qu'à Ancenis. Une action dédiée a été réalisée au sein d'une entreprise et des animations proposées auprès des permanents des agences sur le thème du travail sur écran.

PROJETS DE PRÉVENTION

De nombreux projets sont conduits par les équipes pour développer la prévention : nouveaux ateliers de sensibilisation, réseau des préven-

teurs des entreprises de moins de 50 salariés, nouveaux outils d'animation interactive, réalité virtuelle... En 2025, la feuille de route des

projets de prévention, ambitieuse et pilotée activement, a permis 69% d'avancement, avec 11 projets clôturés et 10 qui seront achevés en 2026.

PRÉVENIR LES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

Toujours plus d'actions en milieu de travail

Après une année 2024 qui a permis de revoir l'accompagnement des entreprises et le cadre de l'action en milieu de travail, enregistrant une forte hausse du nombre d'actions, l'année 2025 a consolidé cette dynamique avec une hausse significative, avec + 16 % d'actions de prévention réalisées au sein des entreprises. Le nombre d'entreprises en ayant bénéficié est également en hausse (+ 4,6 %).

Un peu plus de 13 400 actions ont été conduites cette année.

La rédaction des fiches d'entreprises (FE), qui sont le document socle de l'analyse des postes de travail et du repérage des risques, se poursuit activement : 2 241 fiches ont ainsi été réalisées en 2025.

Au 31/12/2025, près de 14 000 entreprises ont une fiche d'entreprise, dont 6 400 une FE de moins de 4 ans. Ainsi, plus de 278 000 salariés sont couverts par une fiche d'entreprise, dont près de 150 000 par une FE de moins de 4 ans. 92 % des effectifs suivis sont ainsi concernés.

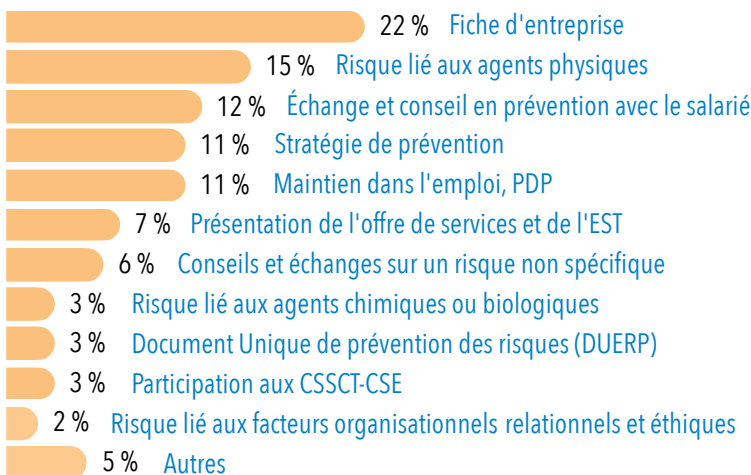
+ 16 %
actions en entreprise

+ 4,6 %
entreprises bénéficiaires

13 410
actions
en milieu de travail

5 541
entreprises ayant
bénéficié d'une AMT

Répartition des actions en milieu de travail par thématique



Sensibilisation des saisonniers

Chaque année, les travailleurs saisonniers bénéficient d'un accompagnement particulier, entre suivi individuel et sensibilisation collective, selon les métiers exercés, pour correspondre aux spécificités de ces emplois courts. Ces suivis sont principalement réalisés sur le secteur du centre de Pornic.

577
saisonniers suivis
en individuel ou collectif

En 2025, 198 saisonniers ont été vus en individuel par un professionnel de santé (+31 %) et 379 ont bénéficié d'une session de sensibilisation en collectif de 6 à 16 participants. 32 sessions ont ainsi été réalisées.

Animations collectives

Année après année, l'offre d'animations collectives proposées aux adhérents augmente. En 2025, trois nouveautés importantes ont été lancées : une nouvelle version avec une animation plus interactive pour l'atelier Document Unique, un atelier sur la prévention des addictions en entreprise, un atelier pour apprendre à prévenir la désinsertion professionnelle.

Davantage de sessions ont été programmées sur l'ensemble des centres SSTRN pour faciliter la venue des entreprises.

208
sessions organisées
sur tout le territoire

En 2025, plus de 200 sessions ont ainsi été réalisées, en hausse de 21 %, permettant la sensibilisation de 1 318 personnes.

Parallèlement, un travail a été réalisé par les équipes du SSTRN pour connecter aux logiciels métiers la gestion des inscriptions aux animations collectives afin de permettre une meilleure traçabilité et un meilleur partage de l'information avec les médecins du travail qui accompagnent les entreprises.

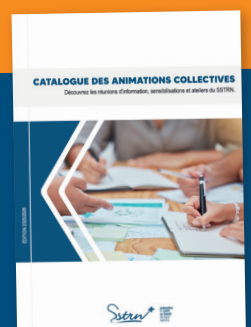
PROGRAMME
ET INSCRIPTIONS
EN LIGNE

Pour s'inscrire aux animations collectives, tout se fait en ligne sur le site du SSTRN : programme pédagogique de chaque événement, formulaires d'inscription, catalogue

pdf et page agenda. Retrouvez tous les types d'événements : ateliers, réunions d'information, sensibilisations...



sstrn.fr/evenements



PRÉVENIR LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Le SSTRN développe une approche globale pour la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP). Graduée, elle permet la sollicitation progressive des professionnels de santé et de la prévention selon les besoins de la personne qui doit être accompagnée : médecin du travail et son équipe de prévention, pôle ergo-psycho-social et cellule PDP.

591
orientations vers
les partenaires
du maintien en emploi

9 855
visites de pré-reprises

2 629
sorties de l'entreprise
par l'inaptitude

21 074
aménagement
de poste

14 522
salariés concernés

Malgré toutes les actions menées, 2 629 personnes sont sorties de l'entreprise par l'inaptitude (+ 6,7 %), représentant 1,9 % des salariés suivis en 2025.

Niveau 1 Les actions des EST qui concourent à la PDP

Au quotidien, dans le suivi des salariés des entreprises, le médecin du travail mène des actions d'accompagnement pour réduire le risque de désinsertion professionnelle.

En 2025, ce sont plus de 21 000 aménagements de postes de travail et près de 10 000 visites de pré-reprise qui ont été réalisés dans les entreprises par les équipes santé travail, au bénéfice de plus de 14 500 personnes. En complément, 1 848 études de postes ont été conduites (en hausse de 37 % sur un an), ainsi que d'autres accompagnements, comme les essais encadrés (122) et les rendez-vous de liaison pendant un arrêt de travail (68). Ces actions sont également réalisées en milieu de travail : 1 752 actions de conseil orienté PDP ont ainsi été menées.

Niveau 2 Les autres leviers mobilisés par les EST

Si besoin, le médecin du travail peut solliciter le concours des professionnels du pôle ergo-psycho-social du SSTRN : ergonomes, psychologues du travail et assistantes sociales.

1 378
salariés accompagnés
par le pôle ergo-psycho-social

Ergonomes

Les ergonomes du SSTRN ont accompagné 208 nouvelles demandes pour un total de 251 dossiers suivis. 87 % de ces interventions étaient des diagnostics avec observation, analyse de la situation de travail réelle et propositions d'aménagements de poste ; 72 % étaient des analyses individuelles ; 54 % ont concerné des entreprises de plus de 50 salariés. Ils ont également animé des ateliers en entreprise.

Psychologues du travail

Les psychologues du travail du SSTRN ont accompagné 126 nouvelles demandes pour un total de 153 dossiers suivis (en hausse de 58 %). 28 interventions ont concerné des événements graves survenus en entreprise, contre seulement 10 en 2024. Ils ont animé 6 ateliers (RPS, conflits interpersonnels, agissements sexistes et harcèlement sexuel, épuisement professionnel, prévention des addictions) qui ont permis de sensibiliser 146 personnes en sessions interentreprises et 470 salariés en entreprise.

Le dispositif clinique d'accompagnement psychologique individuel des salariés a permis de prendre en charge 489 salariés (+ 15 %) en 1 087 entretiens (+ 46 %).

Service social

Les assistantes de service social du SSTRN ont accompagné 485 salariés en 2025, en hausse de 56 % par rapport à 2024, marquant un retour au niveau de 2022 et 2023.

Dans cette population accompagnée, 54 % étaient des + 50 ans, 60 % des personnes mariées ou en vie maritale, 62 % des personnes sans enfant à charge, 81 % des métiers d'employé et 10 % exerçaient dans le secteur d'activité de la propreté.

Niveau 3 L'action de la cellule PDP

La cellule PDP accompagne les situations complexes des salariés, orientés par les médecins du travail.

308
personnes accompagnées
par la cellule PDP

En 2025, ce sont 122 nouvelles situations individuelles qui ont été traitées, pour un total de 308 personnes accompagnées. Cela a représenté la conduite de 517 entretiens individuels, la mise en œuvre de 248 outils de maintien en emploi, l'organisation de 75 réunions en entreprise. En fin d'année, 190 dossiers ont pu être clôturés, avec 31 % des salariés maintenus dans leur entreprise.

La population accompagnée par la cellule est composée ainsi : 59 % de femmes, 42 % de personnes de + de 50 ans, 37 % de niveau CAP-BEP, 46 % d'entreprises de - de 50 salariés, 22 % en arrêt de travail de plus de 12 mois, 53 % en maladie, 47 % avec pathologie motrice, 33 % avec pathologies multiples.

53 appuis techniques ont été apportés par la cellule aux équipes santé travail.

LA PRÉVENTION
COLLECTIVE AUSSI
POUR LA PDP

Des actions collectives sont menées pour accompagner les salariés en difficulté et pour sensibiliser les entreprises au risque de désinsertion professionnelle. Ainsi, 27 sessions d'ateliers dédiés aux TMS

et RPS, principales causes d'inaptitude, ont permis de sensibiliser 230 personnes. De même, un nouvel atelier a été conçu et les premières sessions proposées ont permis de former 11 entreprises à la prévention

de la désinsertion professionnelle. Nouveauté 2025, des sessions collectives d'information des salariés orientés vers la cellule PDP ont également permis de leur expliquer le parcours de prise en charge.

2025 en faits marquants

janvier

- ┌ Lancement des premières consultations dédiées pour accompagner les salariés dans le sevrage tabagique sur un cycle de trois rendez-vous.
- ┌ Lancement d'une offre de services spécifique pour accompagner les travailleurs indépendants.

février

- ┌ Pour dynamiser les actions en milieu de travail, un nouveau mode opératoire est mis en place et le suivi d'activité est amélioré.

mars

- ┌ Lancement du réseau Sentinelles du SSTRN, impliquant les professionnels de santé, pour une surveillance épidémiologique active de la santé des salariés suivis sur le territoire.

avril

- ┌ Pose de la première pierre du chantier du futur centre de prévention et siège social de Chantenay.
- ┌ Organisation d'une journée de job dating pour le recrutement d'assistants santé sécurité travail.

mai

- ┌ Obtention par le SSTRN de la certification en santé au travail imposée par la Loi (au niveau 3, plus haut niveau possible).
- ┌ Modernisation de l'atelier Document Unique d'évaluation des risques professionnels pour une animation plus interactive avec les participants.
- ┌ Lancement d'une première phase de test avec le centre de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu pour la prise de rendez-vous en ligne.
- ┌ Le portail adhérents s'enrichit de nouveaux documents pour les adhérents avec l'arrivée des attestations d'adhésion.
- ┌ Signature d'une convention de partenariat avec le SPSTN pour le suivi des salariés des particuliers employeurs.

juin

- ┌ L'assemblée générale du SSTRN se réinvente et accueille des chefs d'entreprise pour ouvrir la discussion sur la santé mentale des dirigeants.
- ┌ Le réseau des interlocuteurs prévention des entreprises de moins de 50 salariés se renforce lors d'une seconde journée de rencontre.

- ┌ Le SSTRN publie son deuxième rapport annuel sur sa politique RSE et son rôle sur le territoire.
- ┌ Dans le cadre de son partenariat avec le FASTT, l'équipe intérim du SSTRN accueille le *Truck* sur le chantier du CHU de Nantes et à Ancenis, pour sensibiliser les intérimaires au travail à la chaleur.

juillet

- ┌ Les nouveaux modèles réglementaires d'avis d'aptitude et d'attestation sont mis en place.
- ┌ Signature d'une convention de partenariat avec le centre de prévention AGIRC-ARRCO.

septembre

- ┌ Une nouvelle version du logiciel métier améliore le suivi individuel des salariés et la traçabilité des actions de prévention dans les entreprises.

octobre

- ┌ Trois interventions du SSTRN lors de rendez-vous à Paris (JST Présanse et congrès national AMSTN) et Saint-Malo (SMSTO).

novembre

- ┌ Troisième matinée d'échanges sur l'intérim avec les agences d'emploi, le 18/11.
- ┌ Quatrième colloque co-organisé le 20/11 avec le Barreau de Nantes, consacré cette année aux violences sexistes et sexuelles au travail.
- ┌ Mise en œuvre du nouveau cadre pour le suivi médical des salariés concernés par le CACES ou l'habilitation électrique.
- ┌ Nouveau dossier thématique internet pour sensibiliser à l'anticipation et l'accompagnement du retour après un arrêt de travail.

décembre

- ┌ Nouvelle sensibilisation collective sur l'organisation des secours.
- ┌ Signature du contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) 2025-2029 avec la Dreets et la Carsat Pays de la Loire.
- ┌ Signature d'un partenariat entre le SSTRN et la fédération régionale du CIDFF pour la prévention des violences faites aux femmes.



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous



SSTRN
Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
Siège social : 2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4